



Conseil d'administration

357^e session, Genève, 12-13 juin 2026

Section institutionnelle

INS

Date: 9 juin 2026

Original: anglais

Huitième question à l'ordre du jour

Rapports du Directeur général sur les questions institutionnelles

Premier rapport: Documents soumis pour information

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «Pour information» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration, mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «Pour information» figure dans l'ordre du jour de chaque session. On trouve ces documents sur le côté droit de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration.

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² OIT, *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2021), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ OIT, *Recueil de règles applicables*, Règlement du Conseil d'administration, art. 2.3 et GB.356/LILS/1/Décision.

► **Projet de décision**

3. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés ([GB.357/INS/INF/1](#));
 - Organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales à inviter en qualité d'observateur aux réunions officielles de l'OIT ([GB.357/INS/INF/2](#));
 - Faits nouveaux concernant la demande d'avis consultatif soumise à la Cour internationale ([GB.357/INS/INF/3](#));
 - Amendements au Statut du personnel concernant les frais de voyage ([GB.357/PFA/INF/1](#)).